



Tout professionnel

2 jours
soit 14h

Intra-établissement

Remise d'une
attestation individuelle
de formation

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de la loi du 2 janvier 2002
- Élaborer une réflexion sur les enjeux et les difficultés inhérentes à la participation des usagers
- Comprendre comment les 7 outils de la loi 2002-2 s'inscrivent dans une nouvelle conception du rôle des usagers
- Être en mesure d'adapter ces outils aux spécificités de fonctionnement et d'accueil des usagers

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : L'USAGER DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

- Le cadre et les principaux textes juridiques encadrant le droit des usagers
- Les 7 droits fondamentaux de l'utilisateur

MODULE 2 : LES OUTILS AU SERVICE DES DROITS ET DE L'ORGANISATION DE LA VIE DES USAGERS

- Les outils des lois de 2002 : charte des droits et libertés de la personne accueillie, règlement de fonctionnement, livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement ou de service
- Le développement d'autres outils : prévention de la maltraitance

MODULE 3 : IDENTIFIER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONSENTEMENT DE L'USAGER

- Le consentement : principe et notions de consentement éclairé et de personne de confiance
- Le consentement des majeurs protégés : majeurs sous tutelle, réforme de 2019 et impact sur les soins, habilitation familiale
- L'autorité parentale et le consentement des mineurs
- Les différents types de refus de soins et leur gestion
- La question des contraintes

MODULE 4 : S'APPROPRIER LES MESURES NOUVELLES QUANT À L'INFORMATION DE L'USAGER

- L'information du patient : évolution du devoir d'information médicale, extension du devoir d'information
- L'accès direct au dossier médical : conditions d'accès et pédagogie à mettre en place autour de l'accès au dossier
- Le respect du secret professionnel : discrétion, devoir de réserve, secret professionnel, secret médical, conditions du secret partagé et RGPD, levées de secret (rapports avec la police, la justice)

MODULE 5 : IDENTIFIER LES VOIES DE RECOURS DES USAGERS

- Les voies de conciliation internes
- Les associations et leurs nouveaux droits
- L'ONIAM et les commissions régionales
- Les voies d'indemnisation systématique



MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud (à la fin de la formation) et évaluation des impacts
- Attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Évaluateur en ESSMS
- Responsable Qualité en ESSMS
- Directeur - Chef de Service en ESSMS

